



Bulletin municipal VAL-DU-MAINE



Rue de Linières

**Janvier 2018
N°65**





Vie

communale

Page 2 _____
État Civil

Page 3 _____
Bibliothèque

Page 4 _____
Vie Pratique

Page 7 _____
Regroupement des sites scolaires
et du périscolaire

Page 8 _____
Amicale Laïque

Page 9 _____
École de Val-du-Maine

Page 14 _____
Accueil de Loisirs

Page 16 _____
Centre d'Incendie
et de Secours de Ballée

Vie

associative

Page 18 _____
Club du Bon accueil

Page 19 _____
C.A.T.M.
La Boule Balléenne

Page 20 _____
Gym pour tous
Esculape

Page 22 _____
La P'tite Asso

Page 23 _____
Comité des Fêtes
d'Épineux-le-Seguin

Page 24 _____
Comité d'Animation de Ballée

Page 26 _____
Tennis de Table

Page 28 _____
Alerte Sportive Balléenne

Page 30 _____
Sport Loisir Balléen

Les

p'tits plus !

Page 31 _____
Communauté de Communes

Page 34 _____
Infos Pratiques

Page 36 _____
La Revue de Presse

Comité de rédaction :
Géraldine Mieuzé,
Isabel Lavoué,
Anne-Sophie Blu,
Martine Ricordeau-Maillet,
Michel Lefloch,
Michel Cottureau,
Stéphane Desnoë,
avec le concours
des secrétaires de mairie
et des associations.

Une année de fonctionnement de notre commune Val-du-Maine et les projets annoncés vont commencer à se concrétiser en 2018 :

➤ Le regroupement des sites scolaires et périscolaires, 600 m² de locaux programmés sur 11 mois de travaux seront livrés fin 2018. Un espace qui facilitera le quotidien des enfants, éducateurs, personnels encadrants et familles dans un espace sécurisé et ouvert aux différentes activités liées à l'enfance et à la jeunesse.

➤ Une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) à Epineux-le-Seguin. Le manque récurrent d'assistantes maternelles nous a amené à réfléchir à cette problématique. Ainsi l'ancienne école d'Epineux sera aménagée après travaux pour accueillir 3 ASMAT. Nous aurons donc sur ce site, la MAM, l'accueil périscolaire et l'organisation du transport scolaire gratuit vers l'école de Val-du-Maine. Une réponse aux besoins des familles pour leurs enfants. Il faudra poursuivre cette réflexion pour les années à venir...

➤ Une chaufferie bois déchiqueté mutualisée assurera le chauffage de l'école, la MARPA, la MAM ainsi que les vestiaires de football.

➤ La revitalisation du centre bourg Val-du-Maine à Ballée :

- Le centre bourg avec ses commerces a besoin de plus de visibilité. Un aménagement de l'espace au 23 et 25 rue du Maréchal Leclerc du côté de la rivière sera proposé et étudié au cours de l'année 2018.

- L'école maternelle sera réaménagée pour accueillir la mairie.

Ainsi commerces et bâtiments publics seront réunis dans l'esprit de redynamiser le centre du village.

➤ Des réalisations et projets de moindre envergure verront le jour :

- Aménagement de la rue Pierre-Jean Chapron à Epineux-le-Seguin.

- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du lotissement du Boischaud à Ballée en 2018 – Rue de Croix de Pierre à Epineux en 2019.

Se pose la question du logement, des commerces, du site industriel vacant ...

- Qu'ils soient neufs à construire, anciens à rénover, dangereux à supprimer, c'est une des préoccupations importantes qui doivent mobiliser notre attention afin de faciliter les reprises et accueillir de nouveaux habitants.

- Le service santé des soins infirmiers dont nous avons la chance d'avoir sur Ballée sera étudié pour assurer la continuité

L'évolution des compétences entre collectivités se poursuit. Après l'urbanisme en 2017, l'eau et l'assainissement sont transférés à la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2018. Il faut sans cesse nous adapter à toutes ces mutations. Ne sont-elles pas liées aux besoins de notre société qui évolue ?

Tous ces projets qui peuvent paraître ambitieux mais indispensable à la vie de nos villages seront réalisés sur la base de la fiscalité locale connue à ce jour et à l'engagement pris lors de la création de notre commune Val-du-Maine.

Vœux de paix, santé, bonheur à tous les Valmainois et Valmainoises pour cette année 2018.

Michel COTTEREAU
Maire de Val-du-Maine

➤ BIENVENUS

➤ BALLÉE

- **Rue du Clos des Chênes**
- M. Jordan LAMY
et M^{me} Marion RAVENEAU au n° 8
- **Rue des Noisetiers**
- M. Christophe MOULIN au n° 6
- M^{me} Isabelle ARNOUX-BELL au n° 18
- M^{me} Marie-José LANGLAIS au n° 19
- **Rue de l'Abbé Angot**
- M. Frédéric LELIEGE au n° 23
- **Rue du Hautbois**
- M. Stéphane BOUTTEVIN
et M^{me} Nadège CHAMEAU au n° 7
- **Rue de la Nayère**
- M^{me} Adeline MARCHAND au n° 2
- M^{me} Maude MARCHAND au n° 22
- M^{me} Flore PUJOL-YVON au n° 28A
- M^{me} Marie-Laure MAUGER au n° 28B
- **Rue de Linières**
- M^{me} Jennifer DUGAS au n° 1Ter
- **Rue du Maréchal Leclerc**
- M. Patrice MAULER au n° 4
- **A la Marpa**
- M. Maurice METEREAU
- M. Roger LANDEAU
- **Rue de Commeré**
- M^{me} Muna ABDIN au n° 19
- **En campagne**
- MM. Sylvain HOUDOIN
et Vincent DUBOIS à Panlivard

➤ ÉPINEUX-LE-SEGUIN

- **Rue de l'Etoile du Berger**
- M. Florian BERNARD
et M^{me} Juliette GORET au n° 6

- **Rue du Tailleur**
- M. Damien PIEL
et M^{me} Cynthia BRUNET
au n° 1

- **Rue des Mines**
- M. Francis PRIEUR
au n° 12



ÉTAT CIVIL

➤ NAISSANCES

➤ BALLÉE

Valentin GILLET né le 27 mai
9 chemin de Commeré

Anaé BOUCONTET née le 6 août
11 rue des Noisetiers

Louka MONTMORIL né le 11 août
4 rue des Noisetiers

Betty-Lou FORTIN née le 12 nov.
5 chemin de Commeré

Maëlya DAVOUST PICQUET née le 22 nov.
1 rue des Cloutiers

Gustave LEVRARD né le 23 nov.
31 rue du Maréchal Leclerc

➤ ÉPINEUX-LE-SEGUIN

Eloïse MORGAND née le 15 juillet
Epinoyau

Eléane GREVISSE POIRIER née le 2 décembre
9 rue Pierre-Jean Chapron



➤ MARIAGE

➤ SUR LA COMMUNE DE BALLÉE

Dominique PANNETIER
et **Otgonbayar SHIRNEN**
le 1^{er} juillet



➤ DÉCÈS

➤ SUR LA COMMUNE DE BALLÉE

M^{me} Alice TATIN 91 ans - La Marpa

M^{me} Germaine LECLERC 89 ans - Les Freux

M. Gabriel BOUGEANT 86 ans - 2 rue de l'A. Angot

M^{me} Paulette LECHAT 89 ans - La Marpa





VIE COMMUNALE

BIBLIOTHÈQUE DE VAL-DU-MAINE

AU COEUR DU VILLAGE DE BALLÉE

**Pour tous les âges, tous les goûts... Adultes, jeunesse, petite enfance...
BD, romans, policiers, documentaires, albums... livres, disques, CD...
Emprunt possible de 10 OUVRAGES par lecteur. Délai : 3 semaines reconductible**

VOUS RECHERCHEZ un auteur, un titre, un thème...
Nous recherchons pour vous ! En permanence,
nous pouvons échanger avec les médiathèques
de Meslay et de Grez ainsi qu'avec les 10 biblio-
thèques rurales du Réseau.

Venir à la bibliothèque, c'est un moment privilégié
de rencontre, d'échange, d'intégration...

**Nous sommes 22 bénévoles,
nous vous attendons !**

En 2017, il y a eu 2 expositions, l'une sur l'accordéon
diatonique, l'autre sur la préhistoire. Vous avez
une idée d'exposition, nous pouvons la construire
ensemble...



**Possibilité
d'accès
via Internet**

GRATUIT

BIBLIOTHÈQUE PERMANENCES :

Mercredi : 10h30 - 12h30
Vendredi : 17h30 - 19h
Samedi : 10h30 - 12h30

VIE PRATIQUE

➤ TRANSPORT SCOLAIRE



Procédure en cas d'évènements climatiques majeurs

En cas de condition de circulation difficile, un serveur vocal : 02.43.66.69.51, et le site du conseil général : www.lamayenne.fr seront quotidiennement actualisés à l'intention des usagers.

➤ LES TROTTOIRS

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains. Le nettoyage et le désherbage permettent le passage des piétons en toute sécurité et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau. Concernant le déneigement, les riverains sont tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au devant de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux dans les caniveaux (*Code des collectivités territoriales*).

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

➤ DÉJECTIONS CANINES

Soyons citoyens et ramassons !

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Car rien n'est plus désagréable que de slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir nos chaussures, celles de nos enfants ou les roues de la poussette, souillées par les déjections.



➤ NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS

Avant de jeter vos bouteilles, enlever le bouchon.

Dans votre Espace Propreté, nous collectons, tous les bouchons : plastiques, liège et « faux liège ».

Enlèvement possible chez vous par Bernard Rougé. Faites-vous connaître !



1 PETIT GESTE = 2 BELLES ET GRANDES ACTIONS

Asso. Bouchons 53 d'AMOUR

Aide à tout handicap

Asso. Agir Cancer Gironde
chercheurs sur le cancer

DEVENEZ VENDANGEURS de BOUCHONS... MERCI !

Pour le liège, si possible, mettre les bouchons dans un sac plastique, léger, pour faciliter le travail des nombreux bénévoles-trieurs.

➤ COURS DE YOGA

Le mardi après-midi à 16h
Salle des fêtes de Ballée



Cours de Yoga le mardi après-midi avec Marie-Paule Noyet, professeur.

Très belle illustration, mais les séances sont en salle. Et rassurez-vous, on ne vous demandera pas de faire cette posture !

➤ RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Afin de pouvoir se présenter à la Journée Défense et Citoyenneté, tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie du lieu de domicile (*munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre livret de famille*).

➤ BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278,
les nuisances sonores
sont autorisées seulement :



- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les mercredis et samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

➤ COMPOSTER : RÉDUIRE DE 30% SA POUBELLE

Moins de déchets, c'est donc moins de collectes et moins de pollution. Le compost est également un excellent substituant aux engrais chimiques pour nourrir le sol et jardiner écologiquement.



➤ HORAIRES DE DÉCHETTERIE



➤ IL EST INTERDIT DE FAIRE DES FEUX EN AGGLOMÉRATION



➤ L'ESPACE PROPRETÉ

Nous avons tous reçu en décembre dernier un courrier de la Communauté de Communes nous annonçant la fin de la collecte en porte à porte des ordures ménagères au 31 décembre 2017.

Désormais, nous devons donc emmener TOUS NOS DECHETS (ordures ménagères ainsi que le tri sélectif) à l'espace propreté, rue du Bois aux Moines, où ont été installés de nouveaux conteneurs. Cette évolution du système de collecte va entraîner une baisse de la redevance de la collecte des ordures ménagères qui passera de 139,10 € à 114,60 €.

Par ailleurs, si vous connaissez des personnes âgées qui ne peuvent se rendre à l'espace propreté, n'hésitez pas à faire preuve de solidarité !

La commune de Val-du-Maine vous en remercie par avance.



➤ P.A.C.S. : PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant : soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune), soit à un notaire.



➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70. 18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.

Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, la mortalité routière est en hausse. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des nouveaux comportements. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.



Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents. Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée. Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés. Sur notre commune, une zone 30 a été mise en place rue du Maréchal Leclerc, un coussin berlinois a été installé route des Landes afin de faire ralentir les véhicules arrivant sur Ballée, et dernièrement, la rue de Linières a été aménagée pour la sécurité de tous.

En matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables !
C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES ET DU PÉRISCOLAIRE



Le regroupement des 2 sites scolaires, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs va permettre de limiter les déplacements des enfants et de mutualiser les locaux qui seront à proximité des structures sportives. Ce regroupement nous permet également de pouvoir aménager l'école maternelle actuelle en mairie. Une mairie qui deviendra accessible à chacun d'entre vous.

Un investissement subventionné par :

- L'Etat DETR (dotation des équipements territoires ruraux)
- La région sur le fond scolaire
- La CAF sur le périscolaire.

AMICALE LAÏQUE SECTION SCOLAIRE



L'association des parents d'élèves (APE) de l'école de Val-du-Maine.

Lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2017, il a été présenté le bilan de l'année scolaire écoulée.

Cette assemblée a aussi été l'occasion de remobiliser les parents pour les futures manifestations afin de récolter un maximum de fond pour financer les projets à venir.

L'élection des membres du bureau a été faite.

Il est composé de :

Vice-Présidente : Aline Cottereau
Vice-Président : Thomas Baudoin
Trésorière : Florence Guesné
Vice-Trésorière : Sophie Darondeau
Secrétaire : Jessica Cognard
Vice-Secrétaire : Christa Thibault



DATES À RETENIR :

- Samedi 21 Avril
2018 Soirée de l'école.
- Dimanche 24 Juin
Fête de l'école

L'amicale en quelques activités :

L'année de l'amicale commence toujours par le traditionnel Marché de Noël le premier week-end de décembre et elle se termine par la Fête de l'école le dernier dimanche de juin. Mais tout au long de l'année, l'APE propose des ventes, organise un repas...

L'APE ne peut fonctionner que grâce à ses bénévoles. Merci à ceux qui s'investissent, et surtout n'hésitez pas à nous rejoindre, votre aide nous est précieuse !

L'Amicale, section activités scolaires (APE), vous souhaite une bonne année 2018.

Le bureau et les membres de l'Amicale.



ÉCOLE DE VAL-DU-MAINE

> PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Dans l'école maternelle et élémentaire, il y a cinq professeurs des écoles. Dans la classe du maître, qui est aussi directeur, et de la maîtresse Léa, il y a vingt-deux CM et Valérie qui est A.V.S. Dans la classe de Caroline il y a dix-neuf CE. Dans la classe de Manuella il y a vingt-cinq GS-CP. Dans la classe d'Hélène, il y a vingt-sept PS-MS.

Pour la cantine, Nathalie nous sert les plats et les desserts. Marie-Laure, Florence et Marie-France aident Nathalie. Sandrine et Marie-France sont ATSEM. Elles aident Manuella et Hélène. A l'école, nous faisons plein de choses... Il y a plusieurs salles : la bibliothèque, le préau, deux classes, une salle de TAP, une salle informatique, une grande cour, le bureau du directeur, une salle des maîtres.

Cette année, la mairie construit une nouvelle école maternelle à côté de l'école élémentaire, avec la garderie. Ce sera plus pratique pour tout le monde.

Amélia, Baptiste et Mathis

> LES TAP

Les TAP sont de 13h30 à 14h15 pour les maternelles et de 15h40 à 16h30 pour les élémentaires. Elles se déroulent le lundi, le mardi et le jeudi. Les animatrices sont Peggy, Charlène, Florence, Marie-Laure, Sandrine et Marie-France.

Quand il fait beau, nous jouons dehors à ce que nous voulons ou en groupe. Quand il pleut, nous jouons à l'intérieur. Idem pour les maternelles. Nous faisons parfois des jeux de société comme Tic Tac Boum, Monopoly, Mille bornes... Nous créons des choses pour le marché de Noël ou les portes ouvertes : nous avons fait des chouettes en papier pour l'automne et nous les avons accrochées sur un arbre papier... En extérieur, nous jouons aux jeux Lucky Luke, Poule renard vipère, épervier, la baguette...

*Camille,
Julie et Théo*

> LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de l'école a lieu le samedi 2 décembre 2017 à l'école maternelle. En classe et en TAP, nous fabriquons des objets pour les vendre au marché de Noël. Les parents d'élèves fabriquent aussi des sucettes en chocolat.

> LA FÊTE DE L'ÉCOLE

A la fête de l'école, les enfants créent des spectacles avec les enseignants. La fête de l'école aura lieu le dimanche 24 juin 2018. Les parents viennent voir le spectacle de leurs enfants. Le midi, nous avons le droit à des saucisses au ketchup et à la mayonnaise. L'après-midi, nous faisons des activités pour les enfants.

Alice, Aurélien et Emma

> CINÉMA

Le vendredi 22 décembre 2017, nous allons au cinéma à Evron. Les CE et CM vont regarder Tout en haut du monde. C'est un film réalisé par Rémi Chayé. C'est l'histoire d'une jeune aristocrate russe qui décide de partir vers le Grand Nord sur la piste de son grand-père disparu à bord d'un magnifique navire.

Les Maternelles et CP regarderont Dans la forêt enchantée de Oukybouky. C'est un film d'animation de Rasmus A. Sivertsen. C'est l'histoire de plusieurs familles de souris, lièvres et écureuils menacés par les renards et les hérissons de la forêt.



➤ LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Chaque classe va à la bibliothèque une fois par mois. Les bénévoles nous lisent des histoires. Nous pouvons emprunter des livres pour les ramener dans la classe : des romans, des albums, des BD, des documents, des journaux, des magazines, des CD et des livres audio. Nous pouvons regarder des expositions sur la préhistoire, la musique...

Clara et Alexis

➤ LES ACTIVITÉS SPORTIVES

● Endurance :

Nous avons effectué un cycle endurance et nous avons participé à une rencontre inter-classes avec les sixièmes du collège Maurice Genevoix. Nous avons couru quatorze minutes autour d'un terrain de football. Nous avons un partenaire. Pendant qu'un courait, l'autre notait le nombre de tours. Puis nous avons échangé les rôles.

● Voile et régate :



Nous faisons de la voile à St-Denis-du-Maine tous les vendredis en septembre, octobre. Quand on arrive là-bas, on va poser notre sac dans les vestiaires. Ensuite nous mettons un gilet de sauvetage au cas où nous tombons à l'eau. Puis nous prenons les Optimists et nous les mettons au bord de l'eau. Ensuite nous en choisissons un et nous l'équiperons. Marie-Laure, notre animatrice sportive, nous demande de faire plusieurs parcours autour des bouées rouge, verte et jaune. Pour tourner, il nous faut un gouvernail. Pour aller à droite, il faut pousser son gouvernail vers la gauche et pour aller à gauche, il faut pousser son gouvernail vers la droite. Pour avancer il faut que le vent soit derrière le bateau. Mais si le vent est face au bateau, il faut tirer des bords. Une fois les parcours finis, nous rentrons à la base, nous enlevons le gilet de sauvetage et nous nous changeons.

Nous allons participer à une régate à Saint-Denis-du-Maine. Il y aura quatre écoles. Nous allons choisir un Optimist. Ensuite nous le mettons à l'eau et nous faisons le parcours de Marie-Laure. Il ne faudra pas faire de faute. Si nous faisons des fautes, nous perdons des points. Puis Marie-Laure annonce l'école qui a le plus de points. Celui qui a le plus de points remporte la coupe.



● Escalade :

Nous faisons de l'escalade à Val-du-Maine. Marie-Laure Bléthon est notre animatrice sportive. Avant de grimper sur le mur, nous nous échauffons sur le tapis. Puis nous devons toucher un maximum de prises. Ensuite nous nous réunissons autour de Marie-Laure pour qu'elle nous donne nos scores.



● Swin golf :

Nous allons participer à un projet de swin golf avec les CM du Bignon-du-Maine. Nous ferons six séances à Saint-Denis-du-Maine, Quelaines et Château-Gontier. Le swin golf se joue avec un club qui sert à tirer dans une balle de golf et on doit la mettre dans un trou. Cette balle est solide. Elle a une taille moyenne. Le terrain de swin golf est plus petit que le terrain de golf. Il existe aussi le footgolf : c'est la même chose. Ça se joue sans club mais avec le pied et un ballon de foot. Nous devons mettre le ballon dans le trou.



● Athlétisme :

Au printemps, nous allons faire un cycle athlétisme. Le vendredi 22 juin, nous irons au stade d'Evron pour une rencontre inter-classe. Nous participerons à différents ateliers : le lancer, le saut en longueur, le saut en hauteur et le saut d'obstacle...

Linoa, Lyne et Gabin

> LA CLASSE MONTAGNE

Nous partirons du 20 au 27 Mars au Collet d'Allevard dans les Alpes.

Nous partirons à 20h et nous arriverons à 8h du matin pour le petit déjeuner. Nous irons préparer nos chambres. Nous allons faire du ski tous les jours. Nous aurons une animation avec l'ARVA : c'est un secouriste qui va nous montrer comment sauver une personne coincée dans la neige. Nous ferons une sortie en raquettes. Nous ferons du biathlon : ski de fond et tir à la carabine. Et nous aurons une sortie environnement : un guide va nous expliquer ce que l'on peut observer dans la montagne et dans la forêt. Puis, le dernier soir, nous partirons à 20h puis nous arriverons à 8h le lendemain matin. La classe montagne est financée par les parents, l'amicale et la mairie.

Denis, Chloé et Théophile



> CLASSE PS-MS

Nous travaillons cette année sur l'art, en particulier la peinture et la musique.



Nous avons notamment découvert les peintures de Keith Haring et nous avons, à notre tour, essayé de faire des œuvres ressemblant aux siennes.

Nous avons travaillé sur l'album d'Olivier Douzou, *Loup*.

Les enfants ont découpé et reconstitué le loup de l'histoire.

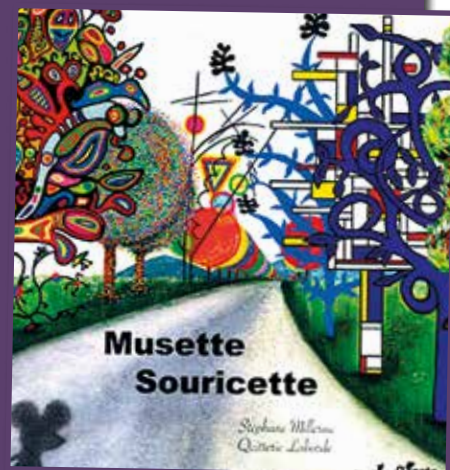
Nous faisons beaucoup d'ateliers pour apprendre les formes, les nombres, les lettres... de différentes manières.

Cette année 2017-2018, dans la classe GS/CP, nous travaillons sur les arts.

Chaque matin, lors du regroupement nous écoutons une musique, nous regardons une œuvre de l'espace, une sculpture ou une peinture. Nous échangeons sur ce que nous avons perçu et ce que nous ressentons face à cette œuvre. A la fin de la semaine, nous choisissons, entre les quatre découvertes, quelle œuvre nous a le plus touchés.



En arts visuels, nous travaillons à partir d'un album, qui s'appelle « Musette souricette » de Stéphane Millerou et Quitterie Laborde.



En Grande Section, nous travaillons beaucoup à partir de la manipulation, de la construction dans l'espace, du dessin pour s'exprimer à l'oral et ensuite dicter à l'adulte des écrits.

En CP, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture tient une place importante dans la journée de classe. Nous travaillons d'autres domaines comme les mathématiques, la représentation dans l'espace, etc.

Lors de l'accueil et quand le travail est terminé, les enfants de la classe ont du temps pour réaliser des constructions seuls ou à plusieurs.

Tous les mois, nous allons à la bibliothèque de Val-du-Maine pour écouter une histoire lue à tout le groupe classe, pour regarder des livres par petits groupes et emprunter des albums ou des documentaires, que l'on rapporte dans la classe.



> BULLETIN MUNICIPAL CLASSE CE

• Classe de mer

Les CE1-CE2 sont partis du 3 au 7 avril à Primel-Trégastel, dans le Finistère, et ont passé cinq jours sous le soleil à travailler sur le milieu marin. Ces journées, très enrichissantes, ont été possibles grâce aux financements conjoints des familles, de la municipalité et de l'Amicale des parents d'élèves.



• Rencontre musicale



Au mois de juin, les CE1-CE2, ainsi que les GS-CP, ont rencontré les élèves d'autres écoles du secteur pour chanter ensemble des chansons du monde.



• Saulges

À la découverte de la Préhistoire, nous sommes allés à Saulges, sur le site des grottes, découvrir le musée de la Préhistoire, le mode de vie des hommes préhistoriques et visiter la grotte à Margot. Une journée très intéressante et enrichissante !

• Projet chorale

Le 10 novembre, Pierre Bouguier, meneur du groupe de musique rétro-actuelle Mémé les Watts, est venu à l'école pour rencontrer les élèves de CE1-CE2. Cette rencontre s'est faite dans le cadre d'un projet chorale réunissant six classes d'écoles du secteur et le groupe. Ce projet se soldera par un concert des élèves et de Mémé les Watts le jeudi 8 février 2018 à Villiers-Charlemagne.



ACCUEIL DE LOISIRS

> HORAIRES MERCREDIS :

A la garderie périscolaire, rue du Hautbois à Val-du-Maine.

Inscription à la mairie au plus tard le lundi qui précède, avant midi.

- Possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) uniquement à la cantine (12h-13h50, au-delà l'après-midi sera facturé)
- Possibilité de garderie de 17h à 18h
- Prise en charge des enfants :
 - pour restauration à la sortie de l'école à 12h
 - vers les activités (sportives, centre de loisirs ou autres) à 13h50
- Toute inscription non annulée dans les délais avant le lundi qui précède sera facturée sauf cas de force majeure.

En cas de changement, prévenir impérativement la mairie de Val-du-Maine 02-43-98-42-34 ou mairie@valdumaine.fr

> HORAIRES VACANCES SCOLAIRES :

- Accueil dès 7h30 jusqu'à 18h30. Possibilité d'arriver jusqu'à 9h30.
- Activités 9h-12h / 14h-17h

Inscription : En mairie

(date inscrite sur le programme d'activités)

TARIFS :	Communes organisatrices*	Hors-communes organisatrices
Quotient...		
< 999	10€	15€
> 1000	10,50€	15,50€
Mercredi après midi		
< 999	5€	5€
> 999	5,50€	5,50€
Forfait garderie	2€	2€

* Val-du-Maine, Bannes, Chéméré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, Préaux





CONTACT :

Mairie VAL-DU-MAINE
Place Troussard - Ballée
53340 VAL-DU-MAINE
Tél. 02 43 98 42 34
mairie@valdumaine.fr

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BALLÉE

> RECRUTEMENTS :

Rémy TENNIN, habitant sur la commune de Saulges, a passé le test de recrutement en octobre dernier, avec succès, et Erwan PIERSON, habitant d'Épineux-le-Seguin, dossier en cours pour une réintégration, sapeurs-pompiers du 44 et du 17.

Moi aussi, je veux être Sapeur Pompier Volontaire à BALLÉE

J'ai des disponibilités...

Je veux intégrer une équipe dynamique...

Je souhaite me rendre utile...



J'ai plus de 16 ans...

J'habite ou je travaille à proximité du Centre d'Incendie et de Secours...

Pour l'année 2018, nous sommes à la recherche de personnes qui pourraient être intéressées de se lancer dans l'aventure des sapeurs-pompiers. Pour tout renseignement, merci de contacter M. Ludovic CHARLOT, Chef du Centre de Secours de BALLÉE :

- par téléphone au : 02/43/98/62/11 ou sur portable au : 06/80/59/90/84
- par mail : adjludoballee@orange.fr ou au centre directement : ballee@sdis53.fr
- ou directement au Centre de Secours de BALLÉE, chemin du Fertray, 53340 VAL-DU-MAINE

Les tests de recrutements 2018 se dérouleront le 14 avril 2018 et en octobre 2018.

> PROMOTIONS 2017 :

- Dominique GAILLARD : adjudant chef
- Guillaume LEFEUVRE : adjudant
- Jean-Philippe PICHON : promu sergent-chef
- Jérôme MONTMORIL : caporal
- Justine COTTIER : sapeur 1^{re} classe
- Chloé JEAN : sapeur 1^{re} classe
- Sabrina LEFEUVRE : sapeur 1^{re} classe



> FORMATIONS 2017 :

2017 a été et sera riche en formation, car certaines ne sont pas terminées. Les sapeurs-pompiers de BALLÉE auront passé 476 heures en formations plus les F.P.M.A. (les manœuvres).

- Guillaume LEFEUVRE : formation chef d'agrès incendie, qui lui a permis d'avoir le grade d'Adjudant.
- Justine COTTIER, Chloé JEAN et Sabrina LEFEUVRE : formation incendie, ce qui termine leur formation initiale et leur permet d'avoir la distinction de sapeur 1^{re} classe.
- Miguel MUSSARD : en cours de formation chef d'équipe.
- Jérôme MONTMORIL : formation chef d'équipe qui lui permet d'être caporal. Il devrait également passer son permis poids lourds en fin d'année.
- Sébastien BLANCHE : le permis poids lourds en cours. Il a déjà obtenu le code et le plateau du premier coup, il ne lui reste plus que la conduite. Pour être conducteur sapeurs-pompiers, il faudra qu'il participe à la formation COD1 dans les semaines à venir.



> DÉCORATION :

Jean-Philippe PICHON :
médaillon d'honneur
pour 20 ans de service

> DÉPART :

Une personne nous a quittés cette année : Cyprien SANTANA a demandé une mutation sur le centre de secours de St-Berthevin (53), mutation effective depuis 1^{er} janvier 2017.

> ÉVÈNEMENTS :



Le centre de secours a été représenté aux événements suivants :

- Au cross départemental de Lassay-les-Châteaux, le 4 février 2017 avec la participation de 4 personnes du centre.
- Au duathlon de Louverné, le 9 septembre dernier. 5 sapeurs-pompiers ont répondu présent.
- Cérémonie du 8 mai.
- Congrès départemental du 4 novembre 2017 à Villaines-la-Juhel
- Cérémonie du 11 novembre.

> MANŒUVRES :

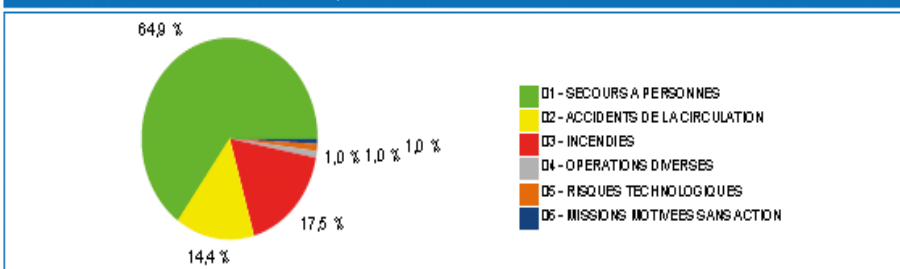
Nous remercions les personnes qui nous accueillent gracieusement sur leurs propriétés privées pour effectuer nos manœuvres et nous permettent d'être en situation la plus réelle possible :

- M. DE VITTON, au château de Thévalles.
- M. OGER, producteur de produit laitier BIO.
- M. LAMY, agriculteur.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ OPERATIONNELLE

	01/2017 à 11/2017	01/2016 à 11/2016	Evolution	Evolution en %
Nombre de sorties de secours	97	81	16	19,8 %
dont sorties de secours SSSM seul				
Nombre de sorties d'engins	97	82	15	18,3 %
Taux de sorties sur secteur des engins	73,2 %	58,5 %	14,7	
Durée moyenne d'engagement des engins	0h55m	1h04m	-0h09m	-13,6 %
Délai moyen de départ des engins	8m19s	7m52s	0m26s	5,6 %
Délai moyen d'arrivée sur les lieux des engins	16m27s	16m01s	0m26s	2,7 %
Activité opérationnelle (heures x hommes)	230h13m	249h39m	-19h26m	-7,8 %
Disponibilité opérationnelle (heures x hommes)	34328h01m	41415h35m	-7087h34m	-17,1 %
Taux de sollicitation opérationnelle SPP				
Taux de sollicitation opérationnelle SPV	0,7 %	0,6 %	0,1	
Taux d'engagement SPV sur intervention	100,0 %	100,0 %	0,0	

Répartition des sorties de secours par nature réelle d'intervention de janvier 2017 à novembre 2017



	Nb sorties de secours	%
01 - SECOURS A PERSONNES	63	64,9 %
02 - ACCIDENTS DE LA CIRCULATION	14	14,4 %
03 - INCENDIES	17	17,5 %
04 - OPERATIONS DIVERSES	1	1,0 %
05 - RISQUES TECHNOLOGIQUES	1	1,0 %
06 - MISSIONS MOTIVÉES SANS ACTION	1	1,0 %
TOTAL	97	100%



VIE ASSOCIATIVE

CLUB BON ACCUEIL



...est une association dont le but principal est de provoquer des rencontres, afin de rompre l'isolement de ses adhérents.

Créé le 7 mars 1973 au profit des « aînés », il est désormais accessible à tous. Il compte actuellement 45 adhérents. Les activités organisées localement tiennent compte des capacités à participer du plus grand nombre.

En 2017, les principaux événements au programme ont permis de rassembler en moyenne 35 personnes. Le coût de participation à l'ensemble des activités festives proposées, s'élevait à 30 euros par individu, adhésion comprise.

D'autres occasions de rencontres sont également proposées par la fédération départementale, « Générations Mouvement », à laquelle adhère le club.



> PRÉVISIONS ACTIVITÉS 2018

11 janvier : Assemblée générale, cotisation, galette, jeux
24 février : Théâtre à Meslay, 14h
1^{er} mars : Après-midi crêpes et jeux
4, 5, 6 mai : Concours de belote (ouvert au public)
7 juin : Repas champêtre et jeux
15 novembre : Repas de fin d'année
13 décembre : Bûche et anniversaires
Et tous les jeudis après-midi : rencontres et jeux

Par ailleurs, le club organisait chaque année 2 concours de belote. En 2018, compte tenu de la faible participation enregistrée lors des récentes rencontres, un rendez-vous unique est inscrit au programme.

**Vous souhaitez devenir adhérent, ou membre bienfaiteur !
N'hésitez plus.
Contactez-nous.**

**Alain
TROUILLARD,
Président
du Club**



C.A.T.M.

**L'association
des anciens Combattants
regroupe les anciens
d'Algérie, Tunisie, Maroc,
de trois villages :
Ballée, Beaumont et Préaux.**



**Les activités de l'association se limitent aux
commémorations des armistices du 8 mai et 11 novembre.**
Ils sont présents lors de la sépulture
d'un de leurs camarades, avec les drapeaux.

L'assemblée générale a lieu le dernier samedi de janvier
et le méchoui le deuxième jeudi de septembre, chaque année.

**Avec plaisir, l'association a accueilli Marcelin Huet
qui a reçu la croix du combattant en 2017.**



Elle a été
créée
en février
1974 ;
les plus
agés ont
85 ans.

LA BOULE BALLÉENNE

Nous organisons des rencontres entre nous
les mercredis et samedis de 14h à 18h.
Nous rencontrons également les clubs d'Auvers
et Poillé, 6 fois, les jeudis entre mars et juillet.
Un concours en doublette individuelle
y est organisé.



> LE BUREAU

Président : Alain Trouillard

Président d'honneur :
Francis Renou

Vice-présidents : Emile Launay
et Gérard Bréchaud

Trésorier : Bernard Rougé
Secrétaire : Marie Cormier



**Le club compte 16 adhérents dont 4 femmes
mais en souhaiterait plus.**

**La porte est ouverte bien que nous jouons
en plein air. Rejoignez-nous.**

> DATE À RETENIR

Samedi 28 avril 2018
concours en doublette
ouvert à tous.

GYM POUR TOUS

**Vous vous sentez « flagada »,
vous voulez vous reprendre en main
et retrouver « la pêche » alors n'hésitez pas,
venez nous rejoindre en tenue de sport
à la salle multisports de Ballée (Val-du-Maine),
tous les jeudis soirs.**

**Vous retrouverez progressivement la forme
dans une ambiance conviviale.**

2 séances le jeudi : 19h à 20h et 20h15 à 21h15

***A bientôt
et tous nos meilleurs vœux pour 2018.***

Le bureau



ESCULAPE

**La rentrée 2017-2018, du club d'escalade Esculape,
a démarré depuis début septembre.**

**On peut signaler une forte inscription pour la séance
du vendredi soir des 12-15 ans avec 17 inscrits.**

**L'ensemble des autres créneaux jeunes
sont dans l'ensemble complet.**

➤ LES CRÉNEAUX SONT :

- **Dans la salle des sports de Grez-en-Bouère :**
 - Le mardi pour les adolescents et les adultes de 19h30 à 21h
- **Dans la salle des sports de Val-du-Maine :**
 - Le vendredi pour les adolescents (12-15 ans) de 19h à 20h30
 - Le vendredi pour les adultes de 20h30 à 22h
 - Le samedi pour les 6-8 ans de 9h30 à 10h45
 - Le samedi pour les 9-11 ans de 11h à 12h30
 - Le dimanche à partir de 15h séance en autonomie ouvert en inter-club de la Mayenne



Les créneaux du vendredi et samedi sont encadrés bénévolement par M^{me} BAUDRY et M. PEAN. Nous les remercions pour leur investissement qui permet aux jeunes et ados de pratiquer leurs passions. Nous remercions également Théo et Téo (ados investis dans le club) pour leurs participations aux divers encadrements.



**Vous pouvez
nous suivre sur la page
facebook :**



Esculape,

**où nous relayons la vie
du club quotidiennement.**

**Vous pouvez aussi nous
contacter par email à
esculape53ffme@gmail.com,
ou par téléphone :
06 87 22 50 16.**

Cette année, nous souhaitons permettre à l'ensemble des licenciés de pouvoir pratiquer dans diverses salles d'escalade ainsi que dans des sites naturels. Il sera proposé tout le long de l'année des sorties, voici quelques exemples :

- Sortie Bloc'Out le 3 décembre, une salle privée à Rennes où nous pouvons pratiquer le bloc qui est la même pratique que la salle des sports de Val-du-Maine.
- Courant février salle privée sur Nantes
- Lorsque les beaux jours arriveront, nous proposerons des sorties en extérieur sur divers sites du grand ouest : Saulges, Dol de Bretagne, Entrammes, Sillé-le-Guillaume, le Blaireau (Bretagne)
- Semaine grandes voies courant avril ou mai proposée aux adultes autonomes dans le sud de la France.
- Fin juin sortie Fontainebleau qui est une sortie ouverte à l'ensemble des licenciés du club et leurs familles.



**L'année sportive passée en 2017, nous avons sorti
les cordes pour réaliser des grandes voies atteignant
120 mètres à Orpierre dans les Hautes Alpes.
Voici quelques photos illustrant cette semaine riche
en émotion et découverte de paysages grandioses.**

***Nous vous souhaitons de passer
une bonne année sportive et culturelle.***



LA P'TITE ASSO

**Encore une belle année
pour le foyer des jeunes de Ballée.**

Au programme, diverses sorties
(paintball, Bubble foot)
ont été organisées.



Même si l'ambiance est très bonne, notre regret reste le manque de participants notamment de certains membres du foyer qui n'ont pas pu assister aux sorties.

De plus, le foyer peine à se renouveler et nous avons peur, qu'avec un bureau vieillissant, celui-ci ne trouve pas une relève qui serait importante pour le bien de l'association et de la commune.

Alors, si tu as plus de 13 ans et que tu habites aux alentours de la commune, nous t'invitons à venir te joindre à nous.



Les deux grandes manifestations de l'année restent le tournoi FIFA organisé en février et Ballée Pâtes en mai.

Ces deux événements ont été une belle réussite pour le foyer et nous espérons faire encore mieux l'année prochaine.

Si tu as besoin d'information concernant le foyer nous t'invitons à joindre :

Maxime Chapillon, président du foyer
au 06 06 41 92 46

Margot Poil, secrétaire du foyer
au 06 95 86 94 34

Benoit Mieuzé, trésorier du foyer
au 06 88 54 64 46



COMITÉ DES FÊTES D'ÉPINEUX-LE-SEGUIN

> MANIFESTATIONS 2017

Le samedi 12 mars la soirée de printemps a rassemblé une centaine de personnes autour d'un repas préparé par Armelle et Thierry GUITTER de la ferme la « Douterie » de Ballée.

Le vendredi 26 août, devant un public très attentif, soirée théâtre animé par Véronique BLOT et son spectacle « Cœur de Braco ».

Le lendemain soir, samedi 27 août, toujours autant de convives pour participer à notre traditionnelle assemblée communale dans la bonne humeur et apprécier le feu d'artifice et la soirée dansante.

Pour terminer cette belle année de festivités, le traditionnel spectacle de Noël avec comme animation « auprès des nuages » et le Père Noël venu tout spécialement pour nos enfants et grandes personnes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!

> MANIFESTATIONS 2018 :

- 10 mars : Soirée de printemps
- 24 août : *Théâtre troupe ou artiste à définir.*
- 25 août : Assemblée communale (avec feu d'artifice)
- Décembre : Spectacle de Noël (date à définir)

Pour la soirée théâtre du 24 août, si vous connaissez dans votre entourage une troupe ou un artiste qui serait intéressé par cette représentation, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

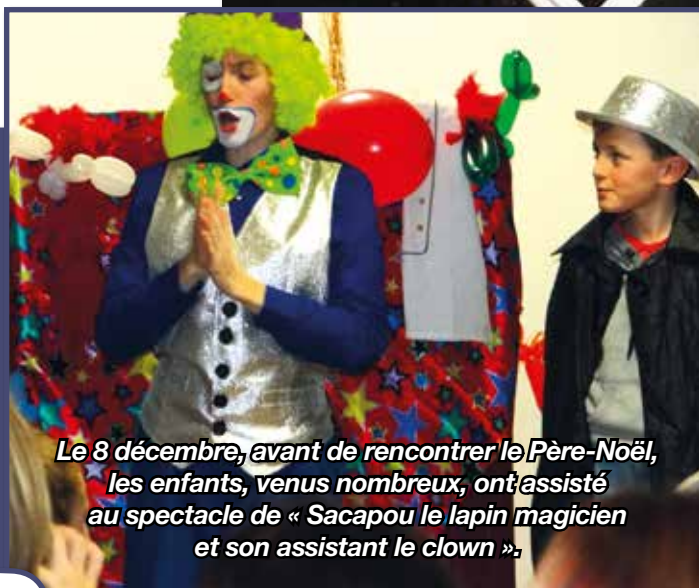
> LOCATION DE MATÉRIEL

1 table + 2 bancs : 3€ le set (le week-end)
Stands : 30€ le stand, 50€ les deux (le week-end)

Renseignements et réservations :

Mickaël DUBOIS 06 99 26 82 93 ou 02 43 26 10 01

**Les membres du comité des fêtes
vous adressent
leurs meilleurs vœux pour 2018**



Le 8 décembre, avant de rencontrer le Père-Noël, les enfants, venus nombreux, ont assisté au spectacle de « Sacapou le lapin magicien et son assistant le clown ».

> BUREAU

Président : Mickael DUBOIS
Vice-présidente : Anne-Sophie BLU
Secrétaire : Frédéric COTTEREAU
Secrétaire adjoint : Romain MORGAN
Trésorier : Anthony LEROY
Trésorier adjoint : Antoine LEBRETON
Membres : Marc CHAUVEAU,
Sylvain BOSSUET, Joël JOUY,
Jérôme POIRIER, Claire DUBOIS,
Julien RAGAIGNE, Thomas LAVOUE,
Nicolas RAGAIGNE.

COMITÉ D'ANIMATION DE BALLÉE



Le Comité d'Animation de Ballée
fonctionne actuellement avec une vingtaine de personnes.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre groupe
pour apporter vos idées, votre dynamisme,
votre temps, votre convivialité...

*Ma motivation dans la préparation des fêtes,
c'est de passer un bon moment ensemble, être animé par la même ambition,
de procurer du plaisir aux gens qui participent à nos animations,
ce besoin de contact avec les autres qui nous anime tous.*



> REPAS À THÈME : CAMEROUN SAMEDI 17 MARS 2017



*« À cette soirée,
tout le monde avait la banane ! »*

*« Et encore
une fois le
CAB a réussi
sa soirée
repas à thème.
YESSSS !!!! »*



*« Qu'ils sont mignons
et mignonnes. Bon,
je pense quand même
que certains ont dû
piquer des cheveux à
d'autres... »*

> PIQUE-NIQUE ET BUBBLE FOOT : DIMANCHE 2 JUILLET 2017



> CONCERT LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2017

Concert gratuit en collaboration avec la mairie
et la Communauté de Communes.



1^{re} partie : Bullfrog



2^e partie : Bonfire

*« Y'a pas à dire : quand ce sont
des anglais, c'est ROCK ! »*

> SOIRÉE CHÂTAIGNES : SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017

Le CAB se (re)met en scène



Notre ami Pierre
était-il si stressé qu'il se soit
mordu le petit doigt ?

Superbe soirée, on a beaucoup ri.



J'ai reçu un message sur face de bouc
de la part de Maria Bodin's : elle recherche le fils
virtuel qu'elle a eu avec Obama. C'est un grand noir,
un gars connu, qui se promène avec un bonnet
blanc à grand pompon !!!!



Quel bonheur de partager avec vous,
tous ces moments de rire, de travail aussi,
de bonne humeur et d'amitié.



Merci pour la soirée châtaignes, nous
avons passé une très bonne soirée, nous
avons bien rigolé, le spectacle était bien
réussi. Chapeau à toute l'équipe que ce soit
les comédiens, les machinistes. Merci de
tout cœur pour oublier l'espace d'une soirée
tous les tracas de la vie quotidienne.



Ils vous ont plu ? Ils reviendront
peut-être dans 2 ans...

Venez nous rencontrer à l'Assemblée Générale,
le vendredi 26 Janvier 2018
à 20h30 à la salle Multi-Activités

> MANIFESTATIONS EN 2018

Samedi 17 Mars 2018 : Repas à thème

Samedi 1^{er} Septembre 2018 : Concert (à confirmer)

Samedi 3 Novembre 2018 : Fête des châtaignes

> LOCATION DE TABLES ET BANCS

Le CAB vous rappelle que vous
pouvez louer des tables et bancs
(3€ l'ensemble)

Pour tous renseignements
s'adresser à

Géraldine et Philippe Mieuzé
Tél : 02 43 98 71 60

TENNIS DE TABLE AVEC L'US ST BERTHEVIN / ST LOUP DU DORAT - 53



➤ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017



Victor et Paul

Elle s'est tenue au COSEC de St Berthevin le vendredi 30 juin sous la conduite de Sébastien Naulleau qui terminait sa première année de présidence. Dans le compte-rendu sportif de cette A.G., à signaler la belle performance de l'équipe composée de Victor Baudusseau et Paul Damay, membres de la section de Ballée / St Loup qui, en Coupe Davis, sont devenus Champions de la Mayenne, en remportant le tableau des moins de 1800 points. Bravo à eux !!

A noter également pour notre section, l'entrée de Sébastien Guédon dans le Conseil d'Administration et la promotion de Pascal Mongazon qui devient président – délégué en remplacement de Daniel Legay, qui reste secrétaire du club.



Claudine et Guy

Soirée des associations à St Berthevin : Tous les ans, la municipalité de St Berthevin organise une soirée pour récompenser les sportifs et bénévoles méritants des associations de la commune. Cette année, parmi les bénéficiaires, on retrouve 4 membres de notre section : Paul Damay et Victor Baudusseau pour leur belle victoire dans la Coupe Davis, et Guy Cipriani et Claudine Legay pour leur action au sein du club depuis plus de 25 ans.

➤ EFFECTIFS

A ce jour, l'US
St Berthevin /
St Loup du Dorat TT
compte au total
106 licenciés
(+ 14 par rapport
à la saison précédente)
dont 14 en handisport ;
la section de
St Loup / Ballée
compte actuellement
27 licenciés.

➤ LE DÉBUT DE SAISON DE NOTRE SECTION

- **Championnat par équipes seniors départementales :** 2 équipes de notre section sont engagées dans le championnat départemental messieurs. A ce jour 3 rencontres ont été jouées, la Super D2 (*capitaine : Sébastien Guédon*) est 4^e de sa poule avec 1 victoire, et deux défaites. La D3 (*capitaine Christian Thibault*) est 1^{re} avec 3 victoires.
- **Championnat jeunes :** 2 équipes engagées : 1 en moins de 600 points, et la deuxième en moins de 1000 points ; le championnat vient tout juste de commencer. Hélas le 1^{er} tour s'est soldé par 2 défaites.
- **Coupes de la Mayenne :** Deux équipes engagées cette saison. Une seule journée disputée à ce jour qui s'est soldée par 2 succès ;
- **Coupe Davis :** 4 équipes engagées, 1^{er} tour le vendredi 15 décembre.

> CRITÉRIUM FÉDÉRAL (CHAMPIONNAT INDIVIDUEL)

Dix jeunes de la section sont engagés en départemental. Un seul tour a eu lieu à ce jour, on peut noter les bons résultats de Clara Coupard (catégorie Benjamine 1^{re} année) qui monte au niveau régional pour le 2^e tour le dimanche 17 décembre en Vendée.

A noter que le 3^e tour régional des cadets et juniors se déroulera à Ballée le dimanche 28 janvier.



> STAGE DE LA TOUSSAINT



Un stage encadré par David Caigneux, notre entraîneur, était organisé les 23 et 24 octobre à Ballée ; une dizaine de jeunes très motivés y ont participé. Ils ont pu travailler dans la bonne humeur tous les coups du tennis de table !

Organisations dans la salle des sports de Val-Du-Maine (Ballée) :

3^e tour du critérium fédéral régional cadets/juniors le dimanche 28 janvier,

Coupe interclubs régionale jeunes le dimanche 20 mai (à confirmer).

Tournoi communal de tennis de table ouvert à tous (licenciés ou non licenciés) le samedi 9 juin.

> INFOS LOISIRS

Pour les personnes qui souhaitent pratiquer le tennis de table ou plus familièrement le ping-pong, il est toujours possible de venir nous rejoindre le mercredi soir de 18h30 à 20h pendant les entraînements dirigés par les joueurs. Nous vous proposons aussi la possibilité de venir jouer entre amis ou en famille en parallèle à nos matchs de championnat qui se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle des sports de Ballée. Sachez que nous pouvons mettre à votre disposition les tables, des raquettes et des balles. Il faut simplement prévoir des chaussures adaptées à la salle et votre tenue de sport.



Les inscriptions sont possibles pendant toute la saison.

> CONTACTS

- Daniel Legay, 4 impasse des Thuyas – 53290 St Loup-du-Dorat
Tél. 02 43 70 83 31 - mail : legay.daniel@wanadoo.fr
- Pascal Mongazon, 9 rue des Noisetiers, Ballée – 53340 Val-du-Maine
Tél. 02 43 98 47 99 - mail : pascal.marijo@orange.fr
- Sébastien Guédon, 14 rue du Chêne vert Les Agêts, 53290 St Brice
Tél. 02 43 09 84 65 - mail : sebastien.guedon@hotmail.fr

**Meilleurs Vœux
de Santé,
Bonheur
et Réussite
pour 2018
à tous !!!**

ALERTE SPORTIVE BALLÉENNE



**2017 aurait
dû être marqué
par les 60 ans
du club.**

**Malheureusement
le fait marquant
sera la disparition
tragique de son président,
Joël Vannier.**

Plus de 40 ans au club dont 15 à la présidence, rares sont ceux qui ont accompli cette prouesse. Qui pouvait mieux parler de l'A.S.B. que lui ? Il aura connu 3 générations de joueurs. S'intégrant en A à l'âge de 17 ans, il joua en B puis en C au fil des saisons. Après quelques années uniquement de dirigeant, il refit quelques piges en vétéran pour renouer avant tout avec ses anciens camarades de foot. Sa carrière de footballeur derrière lui, il donnera encore de sa personne pour le club. De juge de touche à trésorier en passant par l'arbitrage, par le sablage du terrain, par l'organisation de toutes les manifestations, par les 3^{es} mi-temps bien arrosées..., notre président aura tout connu dans son club de cœur. Toujours fier d'accueillir et de présenter son club aux autres dirigeants ou autorités, ses yeux pétillants et ses lèvres tremblantes laissaient deviner une certaine émotion surtout lorsqu'il voyait l'enthousiasme des parents regardant leurs enfants gambader sur son terrain de foot. Bien qu'il fût parfois taquiné par les jeunes du club, il aimait la jeunesse et la jeunesse l'aimait bien. Son caractère bien trempé n'a jamais empêché à son bureau de travailler sereinement sans s'engueuler malgré certaines divergences d'opinions. Généreux il n'hésitait pas à offrir sa tournée à tous les joueurs présents après les matchs. Plus que les résultats sportifs, il tenait à ce que l'ambiance au sein du club soit bonne et saine.

➤ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB A EU LIEU LE VENDREDI 16 JUIN.

Les bilans, sportif et financier, sont bons. L'assemblée présente a procédé à la réélection du bureau. Celui-ci se devait de trouver un nouveau président. Olivier Davoust, vice-président et président intérimaire a été élu à l'unanimité. Le bureau compte désormais 15 membres dont trois nouveaux : Hugo Cardoso, Jean-Yves Quantin et Jean-Pierre Hamonic (nouveau vice-président avec Sonia Berger). **Le bureau se compose désormais ainsi :**

Président : Olivier Davoust.

Vice-présidents : Sonia Berger et Jean-Pierre Hamonic.

Trésorier : Stéphane Desnoë.

Trésorier adjoint : Antoine Cardoso

Secrétaire : Stéphane Desnoë.

Secrétaire adjoint : Antoine Lefloch.

Autres membres du bureau : Hugo Cardoso, Maxime Chapillon, Guillaume Chaumond, Manu Desnoë, Christophe Ferrand, Jean-François Hubert, Angélique Huc, Vincent Lefloch et Jean-Yves Quantin.

➤ CONTACT :



E-mail club :

asballeefoot53@orange.fr

Président : Olivier DAVOUST - 06.75.38.16.84
flodale02@orange.fr

Secrétaire et trésorier : Stéphane DESNOE
02.43.98.72.68 - marechal53@orange.fr

Responsable sportif : Manu DESNOE
06.22.15.24.12 - footmanu@akeonet.com

Responsable sportif des jeunes : Jean-Pierre
HAMONIC 06.22.49.05.46 - jp.h@sfr.fr

Responsable école de foot : Christophe FERRAND
02.43.98.60.67 - ferrand.christophe@akeonet.com

Site Internet : www.alerte-sportive-balleenne.fr/
Compte Facebook : www.facebook.com/asballee

➤ DATES À RETENIR

2 juin : tournoi + jambon grillé

16 juin : concours de pétanque

4, 5 et 6 janvier 2019 : tournoi futsal

Loisir (le vendredi), U9 et U11 (le samedi),
U13 et U15 (le dimanche), le tout bien sûr sous réserve.

> LES FILLES SONT DE RETOUR

Cette année le club a la chance d'accueillir 7 nouvelles filles qui commencent le foot et rejoignent les 3 autres filles déjà présentes. Elles ont effectué la 1^{re} partie de saison avec les garçons. Avec beaucoup de combativité et un bon état d'esprit, elles ont démontré qu'elles pouvaient faire bonne figure notamment lors des quelques matchs féminins (*petite défaite 2-1 contre Sablé*) qu'elles ont joués ou lors du 1^{er} rassemblement féminin qui les opposait à une partie des équipes féminines de la Mayenne.



*Debout de gauche à droite : Lylie Sauvage, Coralie Baudouin, Elina Roiné, Lou Rémond, Maxime Chapillon (éducateur).
Accroupis de gauche à droite : Eléa Sauvage, Camille Baudouin, Emma Hamard
Absentes sur la photo : Loriane Bourdais, Gwendoline Ferré.*

Pour la seconde partie de saison, ces joueuses seront inscrites dans un championnat féminin. Cela faisait 6 ans que l'A.S.B. n'avait plus inscrit d'équipe féminine. En plus du championnat, nous participerons notamment au Fémi-plage qui se déroulera sur la plage de l'Océan à Saint-Brévin-les-Pins au mois de juin.

Malgré ce succès, nous recherchons encore des filles pour compléter notre équipe, donc si tu as envie de te dépenser et jouer avec tes copines, n'hésites pas à venir t'essayer au foot. Contact : Maxime Chapillon : 06-06-41-92-46

LE FOOT LOISIR

En plus de 3 équipes seniors, 1 équipe de U18, 1 équipe de U15 (en entente avec Meslay), 3 équipes U13 (dont 1 féminine), 1 équipe U11 et 1 équipe U9/U7, l'Alerte Sportive Balléenne possède, depuis maintenant 4 ans, une section loisir.

> MAIS QU'EST-CE QUE C'EST QUE LE FOOT LOISIR ? Pour ceux qui pensent que c'est le foot des vétérans, ils se trompent totalement. Tout y est différent. L'A.S.B. qui avait une équipe vétérans jusqu'en 2008 n'en recréerait une pour rien au monde, n'en déplaît aux dirigeants du District de Football !

- Contrairement au foot vétéran, il n'y a pas de championnat, pas de classement, pas de compétition. Le Foot Loisir, c'est juste le plaisir de jouer au foot quel qu'en soit le résultat. Ce ne sont que des matchs amicaux, joués dans le but de gagner mais pas à n'importe quel prix.
- Contrairement au foot des vétérans qui jouent le dimanche matin, les matchs ont lieu le vendredi soir, ce qui permet aux pères de familles de se consacrer à leur famille le week-end.
- Contrairement au foot vétéran, il n'y a pas de critère d'âge, seul l'état d'esprit compte.

Il y a également quelques règles spécifiques au Foot Loisir :

- tacles strictement interdits
 - en général, auto-arbitrage
 - remplacements de joueurs libres...
- A Ballée, nous en y ajoutons d'autres :
- licence obligatoire
 - arbitrage (*à la touche ou au centre du terrain*) des seniors au moins une fois la saison

Le tout se terminant par une bonne bouffe pour ceux qui le désirent.

Si toutes ces règles sont réunies, le football en sort grandi.



*Sylvain Brisard
a offert un jeu de maillots
à ses coéquipiers*

SPORT LOISIR BALLÉEN

L'association Sport Loisir Balléen a repris l'entraînement et surtout la pratique de différents sports.
A chaque séance un sport différent.

➤ LES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Julien CLERMONT
Vice-Président : Franck HUNEAUD
Trésorière : Justine LOUZIER
Secrétaire : Elodie CLERMONT



Les adhérents de tout âge (et mixte) pratiquent quotidiennement les activités dans une ambiance conviviale. Le but n'est pas de faire de la compétition, mais de pratiquer un sport régulièrement.

Tour à tour on fera du basket, du handball, du badminton, du futsal, du tennis de table ou encore du volley... et cette année, nous développons la pratique de nouveaux sports : le kin ball, le tchoukball et le dodgeball.

**L'association compte 17 adhérents
(12 femmes, 5 hommes)
qui se retrouvent chaque mardi
(hors vacances scolaires) de 20h15 à 21h45
à la salle des sports de Ballée
(commune de Val-du-Maine).**

Les séances sont encadrées par Jérémy GAILLARD (diplômé BPJEPS sports collectifs) et l'adhésion annuelle est de 60 euros.

**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter Julien CLERMONT,
président du Sport Loisir Balléen,
au 06.02.22.36.31
ou par mail : elojujuclermont@orange.fr**



LES PETITS PLUS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

A compter du 1er Janvier 2018, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez aura la compétence en matière de production d'eau potable, de distribution, de transport, et d'assainissement collectif.



Un service unique et une même qualité d'eau pour tout le territoire : tel est l'engagement pris par les élus

Les élus du Pays de Meslay-Grez ont choisi de mettre en oeuvre dès 2018 le volet de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui stipule que les communautés de communes devront assurer une gestion globale du cycle de l'eau : production d'eau potable, distribution, transport et assainissement. Les actuels syndicats d'eau vont disparaître au profit d'une gestion communautaire.

En ce qui concerne la Communauté de communes, deux régies ont été créées dans le but de gérer cette nouvelle compétence : la régie Eau potable et la régie Assainissement du Pays de Meslay-Grez. Elles sont composées du personnel des anciens gestionnaires, gage de conservation de l'expérience sur le territoire, tout en restant fidèles aux valeurs du service public. Elles disposent de moyens mutualisés pour assurer un service de proximité harmonisé et de qualité.

"2 RÉGIES
ONT ÉTÉ CRÉÉES :
LA RÉGIE EAU POTABLE
ET LA
RÉGIE ASSAINISSEMENT
DU PAYS
DE MESLAY-GREZ"

PAS DE CHANGEMENT DU POINT DE VUE ADMINISTRATIF

Bien que les interlocuteurs Eau et Assainissement ne sont plus forcément les mêmes, ce transfert de compétence n'impacte pas la continuité du service. Aucune démarche particulière n'est à effectuer pour les administrés qui sont désormais accompagnés dans leurs démarches et facturés par la Communauté de communes. Pour les habitants des communes de Bouère, Grez-en-Bouère, Saint-Brice, Ballée (commune de Val-du-Maine), Beaumont-Pied-de-Boeuf, Saint-Loup-du-Dorat et Bazougers, ces communes ayant contractualisé à l'époque avec des gestionnaires externes (STGS, SAUR ou Véolia), rien ne change en termes d'exploitation puisque les contrats de gestion ont été transférés à la communauté de communes et s'achèveront à terme échu.

ZOOM SUR LES MISSIONS DES NOUVELLES RÉGIES

La constitution de ces deux régies permettra une gestion globale du cycle de l'eau à l'échelle de la communauté de communes et un développement de stratégie cohérent, avec des moyens mutualisés.

EAU POTABLE

- Production
- Distribution
- Transport
- Protection de la ressource en eau

ASSAINISSEMENT

- Exploitation des réseaux et des unités de traitement
- Réalisation de nouveaux branchements
- Surveillance du traitement et des rejets
- Suivi des dispositifs autonomes : contrôle, entretien, réhabilitations

Pour contacter les régies Eau potable et Assainissement : 02.43.90.53.48 ou par mail : contact@paysmeslaygrez.fr

COLLECTE DES PRODUITS CHIMIQUES MÉNAGERS : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL FORT

Les produits chimiques ont depuis longtemps envahi notre quotidien. A la maison, ils sont partout : produits de bricolage, d'entretien de véhicule, de jardinage, d'entretien de la maison... Si leur utilisation n'est pas très bonne pour la planète, la plus grande vigilance est requise pour leur élimination.

Les déchets issus de produits chimiques peuvent présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et sur la santé humaine nécessite un traitement spécifique, d'où la nécessité de les collecter séparément des déchets ménagers ordinaires.

Toutes les déchetteries sont équipées de bacs spécifiques avec une signalétique propre. Tous les produits chimiques signalés par un logo (voir encadré), y compris les emballages vides, doivent y être déposés.

FAUX AMIS...

Les contenants (emballages) des produits chimiques ne peuvent être collectés dans la filière "emballages plastique" du fait des résidus de produit qu'ils contiennent.



La signalétique des produits dangereux a récemment évolué. Tous les produits avec ces symboles doivent obligatoirement être déposés en déchetterie.

LES GESTES A BANNIR...

Ces produits, vidés dans le réseau d'eaux usées, perturbent le traitement de celles-ci dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte, préjudiciables au bon fonctionnement des centres de traitement, et souillent d'autres déchets sains.

COMMENT INSTALLER OU RÉHABILITER UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ?

Les propriétaires d'habitations non connectées aux réseaux d'assainissement collectif sont dans l'obligation légale de faire installer (dans le cadre d'une construction) ou de s'assurer de la conformité (lors d'une acquisition) de leur dispositif d'assainissement non-collectif. Il est aussi obligatoire de le réhabiliter dans le cas d'un diagnostic non conforme. Mais concrètement quelles démarches sont à effectuer ?

Vous construisez votre maison dans une zone où il n'existe pas de réseau d'assainissement collectif ou disposez d'une installation d'assainissement non collectif qui n'est plus aux normes ? La Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez peut vous accompagner dans vos démarches, de l'élaboration de votre projet à la réalisation de votre nouvelle installation.

Dans un premier temps, vous devrez faire réaliser une étude de sol. Cette étude est nécessaire pour prévoir le type d'installation à prévoir (filtre à sable, tranchées d'épandage, microstation...). Le technicien du SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) du Pays de Meslay-Grez peut vous orienter vers un expert. Une fois l'étude réalisée, l'expert devra envoyer le dossier au SPANC qui rendra un avis sur la conception et l'implantation du projet. Si cet avis est favorable, le SPANC vous remettra un rapport vous autorisant à débuter les travaux. Sinon, l'expert devra modifier l'étude de conception.

Avant la fin des travaux, un contrôle de bonne exécution devra être réalisé. Avec un avis favorable, vous êtes assuré que votre installation a été construite sans malfaçon et ne présente pas de dysfonctionnement.

QU'EST-CE QUE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ?

Les eaux usées de votre habitation (sanitaires, lave-linge...) sont dépolluées par une fosse (prétraitement) et des drains dans le sol. A la sortie des drains, soit l'eau s'infiltre dans le sol, soit elle est rejetée en surface (ruisseau...)



Parmi les principales normes à respecter, le système de traitement doit être situé à minimum 3m d'un arbre, à 3m d'une limite de propriété, à 35m d'un puits ou encore à 5m de l'habitation.

Pour contacter le SPANC : 02.43.90.53.48 ou par mail : spanc@paysmeslaygrez.fr

LES PERMANENCES SOLIDARITÉ DE MESLAY-DU-MAINE DÉMÉNAGENT AU PÔLE INTERCOMMUNAL

Depuis le 1^{er} décembre, les assistantes de service social du Conseil Départemental de la Mayenne, jusqu'alors installées à l'unité territoriale (en face de la Poste), tiennent leurs permanences dans les locaux du pôle intercommunal, voie de la Guiterrière.

Ce changement de lieu renforce le rôle de la Maison de Services au Public (MSAP) du Pays de Meslay-Grez. Comme précédemment, les rendez-vous seront fixés par le secrétariat de l'antenne-solidarité de Grez-en-Bouère en téléphonant au : 02.43.70.66.60 et par courriel : as.grez@lamayenne.fr.

DES TRAVAUX EN PERSPECTIVE

Avec l'accueil des assistantes de service social dans ces locaux, le pôle intercommunal va devoir subir quelques réaménagements de l'espace d'accueil pour un service encore plus performant. Les travaux, prévus à partir du 15 janvier 2018 et pour une durée d'un mois, ne perturberont pas le fonctionnement des services.



Les assistantes sociales vous accueillent désormais au Pôle intercommunal

OPÉRATION HABITAT : DES NOUVEAUTÉS EN 2018

En matière de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé, la Communauté de communes, associée à l'État et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), ouvre en 2018 son dispositif d'aides aux propriétaires bailleurs jusqu'ici hors dispositif.



Les propriétaires bailleurs, pour prétendre à ces nouvelles aides, devront répondre aux critères fixés par l'ANAH : un logement de plus de 15 ans, un engagement de location de 9 ans avec un loyer plafonné, et un plafond de ressources pour le locataire. Les aides peuvent ainsi atteindre 25 à 35% du montant des travaux qui devront permettre une réduction de 35% de la consommation énergétique et un classement en étiquette D minimum.

Du côté des propriétaires occupants, la nouveauté réside dans la capacité à cumuler le prêt à taux 0% acquisition et les aides de l'Anah et de la Communauté de communes.

Renseignements : 02.43.64.29.00
ou par mail : contact@paysmeslaygrez.fr

PAGE FACEBOOK : L'AUTRE MANIÈRE DE S'INFORMER

Lancée en Septembre 2015, la page Facebook du Pays de Meslay-Grez vient de franchir la barre symbolique des 500 abonnés. Ce chiffre important reflète l'intérêt des administrés pour une communication active et locale.

En 2015, la présence de votre collectivité sur les réseaux sociaux était un pari. Pari visiblement réussi puisqu'en l'espace de 2 ans, ce sont plus de 500 personnes qui s'informent sur la vie de la communauté de communes via ce réseau. Actualités, événements culturels, jeux concours...les infos sont publiées 2 à 3 fois par semaine. N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page "Pays de Meslay-Grez" !



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Mairie VAL-DU-MAINE
Place Troussard
Ballée
53340 VAL-DU-MAINE
Tél. 02 43 98 42 34

Mairie annexe
9 rue des Mines
Épineux-le-Seguain
53340 VAL-DU-MAINE
Tél. 02 43 98 43 45

mairie@valdumaine.fr

Le secrétariat est ouvert
Lundi – mercredi – vendredi :
9h à 12h15 14h à 17h
Mardi : 9h à 12h15 14h à 18h30
Jeudi : 9h à 12h15

Le secrétariat est ouvert
le mardi :
10h à 12h30
13h à 18h30

Michel COTTEREAU : Maire
Martine RICORDEAU-MAILLET : Maire délégué
Service administratif : Virginie SILVERE – Nelly DENOU – Jacqueline BELANTAR
Service technique : Stéphane BOUTTEVIN – Frédéric LAMBERT – Philippe BIGNON – Florence PRIEUR – Marie-Laure MAUGER
Service périscolaire : Marie-France ABRAHAMSE – Nathalie DELHOMMAIS – Sandrine DENIAU – Charlène LE BRETON – Peggy PATHOUOT – Florence PRIEUR.

ACCUEIL DE LOISIRS

Renseignements
auprès de
Charlène LE BRETON
Directrice de l'accueil
2 rue hautbois
Tél. 02 43 98 62 94

C.C.P.M.G.

(Communauté de Communes
du Pays de Meslay-Grez)
PÔLE INTERCOMMUNAL
BP 16
1 voie de la Guiterrière
53170 MESLAY-DU-MAINE
Tél : 02 43 64 29 00
Fax : 02 43 98 75 52
Contact@paysmeslaygrez.fr
www.paysmeslaygrez.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le site a changé :
www.mon-enfant.fr
Ce site est en relation avec la CAF.



ÉCOLE PRIMAIRE

12 rue de Commeré - Tél. 02 43 98 62 69

ÉCOLE MATERNELLE

27 rue Maréchal Leclerc - Tél. 02 43 98 72 44

ADMR BALLÉE AIDE À DOMICILE

Pour tous renseignements, s'adresser à :

21 rue de Laval 53170 Meslay du Maine Tél. 02 43 69 86 80

Permanence téléphonique : Lundi – mardi – mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 15h30

Permanence ouverte au public au bureau de Meslay-du-Maine :
Mardi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 9h à 12h.
Nadine Gaultier – secrétaire coordinatrice



TRANSPORT SCOLAIRE

Renseignements
à la Mairie
de Ballée

RESTAURANT SCOLAIRE

Renseignements
au secrétariat de mairie.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

À Ballée :

Le matin : 7h30 à 8h45
Le soir : lundi, mardi, jeudi
16h30 à 18h30

vendredi 15h30 à 18h30
À Épineux-le-Seguain :
Le matin : 7h45 à 8h30
Le soir : lundi, mardi, jeudi
16h45 à 18h30
vendredi 15h45 à 18h

ASSISTANTES SOCIALES

M^{me} DELATTRE Céline
Permanence à la mairie
d'Épineux-le-Seguain
sur rendez-vous

Contact : Antenne de solidarité
28 rue de la Libération
53290 Grez-en-Bouère
Tél. 02 43 70 66 60

GENDARMERIE

Château-Gontier
Tél. 02 43 09 15 00



MARCHÉ

Fruits et légumes, produits de la ferme :
le mercredi matin
Poissonnier (porte à porte) :
le mercredi matin

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 02.43.26.39.18

Horaires d'ouverture :

Mercredi

10h30 à 12h30

Vendredi

17h30 à 19h

Samedi

10h30 à 12h30



ESPACE PROPRETÉ

Rue du Bois aux Moines – BALLÉE

Bennes : Ferrailles – gravats –

encombrants – déchets verts

– déchets spéciaux :

Mercredi matin de 9h à 12h

Samedi après-midi de 14h à 17h



CULTE

Presbytère : 17 Grande Rue

Meslay-du-Maine

Tél. 02.43.98.40.84

TRÉSORERIE DU PAYS DE MESLAY-GREZ

17 rue de la Gare

53170 MESLAY-DU-MAINE

Tél. 02 43 98 40 87

Lundi, mardi et jeudi :

9h à 12h et 14h à 16h

Mercredi : 9h à 12h

TRANSPORT PETIT PÉGASE

Se renseigner en Mairie



MISSION LOCALE 53

Permanence d'accueil
des jeunes de 16 à 25 ans
au Relais Services Publics
Tél. 02 43 64 29 00

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 02 43 37 48 05

Lundi : Fermée

Mardi : 10h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 10h à 12h30

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

CORRESPONDANTS PRESSE

Patrice PECOT (Haut Anjou) :

02 43 70 92 78 / 06 26 49 52 94

Michelle GESLOT (Ouest France) : 06 95 22 90 76



TARIFS DE LOCATION DES SALLES DES FÊTES

LOCATION DE LA SALLE

Pour un repas privé

Habitant de la commune de Val-du-Maine :

- 1 jour

- 2 jours

- + de 2 jours

Habitant hors de la commune de Val-du-Maine :

- 1 jour

- 2 jours

- + de 2 jours

Pour réunion, séminaire, conférence, AG :

- Avec repas

- Sans repas

Pour les associations locales :

Pour un Vin d'Honneur :

DES FÊTES DE BALLÉE

80€

120€

160€

220€

80€

40€

Gratuit

40€

SOCIO CULTURELLE D'ÉPINEUX-LE-SEGUIN

190€

220€

320€

270€

320€

500€

190€

50€

Gratuit

40€

La mairie se tient à votre disposition
pour tous renseignements relatifs
à une demande de location de salle.

REVUE DE PRESSE



Répétition à l'école d'une comédie musicale



Un marché de Noël pour financer les sorties



*Opéra à Linières
vendredi de chaque mois*



Spectacle Mobile Home à Linières avec des migrants



*1^{er} Prix de l'innovation
reçu au salon international
du patrimoine culturel*



A.G. de l'ADMR



*Nouvelle secrétaire
de mairie*



*Projet musical avec les CE de l'école avec le groupe
« Mémé les Watts » mené par Pierre Bouguier*



Apéropéra à Linières



MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

- V5 au D7** Tournoi futsal
(ASB Foot)
- J11** Assemblée Générale
(Club Bon Accueil)
- V12** Vœux du Maire de Val-du-Maine
- V26** Assemblée Générale
(Comité d'Animation de Ballée)
- S27** Assemblée Générale
(AFN)
- S27** Critérium Départemental
(Tennis de table)
- D28** Critérium Régional minimes
(Tennis de table)

FÉVRIER

- J8** Galette Génération Mouvement
(Club Bon Accueil)

MARS

- S10** Soirée de Printemps
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)
- S17** Repas gastronomique
(Comité d'Animation de Ballée)
- S24** Loto
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)

AVRIL

- S14** Ballée Pâtes
(La P'tite Asso)
- V20 au D22** Concours de Belote
(Club des Bleuets d'Épineux-le-Seguin)
- S21** Soirée dansante
(Amicale des Parents d'Elève)
- S28** Concours de Pétanque
(Boule Balléenne)

MAI

- V4-S5-D6** Concours de Belote
(Club du Bon Accueil)
- J10** Festival de Jazz (sous réserve)
- D20** Coupes Interclubs régionales Jeunes
(Tennis de table)

JUIN

- S2** Tournoi de football et Jambon Grillé
(ASB Foot)
- S2** Journée escalade à Saulges
(Esculape)
- S9** Tournoi de tennis de table
(Tennis de table)
- S16** Concours de Pétanque
(ASB Foot)
- D24** Fête de l'Ecole
(Amicale des Parents d'Elève)

JUILLET

- J19-S21** Opéra
(Linière(s))

AOÛT

- V24** Soirée Théâtre
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)
- S25** Assemblée d'Épineux-le-Seguin
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)

SEPTEMBRE

- S1** Concours de Pétanque
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- S1** Concert (sous réserve)
(Comité d'Animation de Ballée)
- J13** Méchoui
(AFN)

OCTOBRE

- V19 au D21** Concours de Belote
(Club des Bleuets d'Épineux-le-Seguin)

NOVEMBRE

- S3** Soirée Châtaignes
(Comité d'Animation de Ballée)
- S17** Sainte Barbe
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- J15** Repas de fin d'année
(Club du Bon Accueil)

DÉCEMBRE

- S1** Marché de Noël
(Amicale Laïque)
- Date non définie** Arbre de Noël
(Comité des fêtes d'Épineux-le-Seguin)



**En vert,
manifestations à Épineux-le-Seguin**